



PÔLE TRANSPORTS

Aix-Marseille Université

# DESUMATA MANAGEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN



## Présentation de la formation

Le Diplôme d'Études Supérieures Universitaires en Management du Transport Aérien (DESUMATA) s'adresse principalement à des professionnels du secteur aérien qui souhaitent renforcer ou élargir leurs champs de compétences ou à des cadres issus d'autres horizons désireux de réorienter leurs carrières vers le secteur aérien.

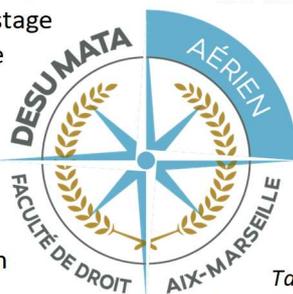
Le DESUMATA permet également d'offrir aux étudiants de M2 Droit et Management du transport aérien un complément d'enseignements pratiques visant à approfondir les différentes thématiques du transport aérien, avec la réalisation d'un stage de fin d'études et d'un mémoire de recherche. Cette formation offre ainsi à ces étudiants un complément professionnel pouvant maximiser leurs perspectives d'embauche.

La formation est donc accessible en formation continue et en formation initiale.

Cette formation a pour objectif de former des professionnels aptes à exercer des fonctions d'encadrement dans les directions générales, les services juridiques, financiers, qualité, sécurité, commerciaux ou exploitation des entreprises et administrations du secteur aérien (compagnies aériennes, aéroports, voyagistes, auxiliaires de transport, administrations de l'aviation civile, BEA...).

Résolument pratique, la formation est dispensée sous la forme de séminaires professionnels animés par des intervenants professionnels.

Le regroupement de chacun des séminaires sur cinq jours consécutifs et la possibilité offerte aux stagiaires de répartir les séminaires sur plusieurs années permettent de suivre le DESUMATA en parallèle d'une activité professionnelle.



Tarifs (hors droits de scolarité obligatoires) : 7250 € en formation continue et 1800 € en formation initiale

## Programme de la formation

### UE 1 – SÉMINAIRES (420 h, 14 semaines)

- SEM. 1 – AÉROPORTS : MANAGEMENT AÉROPORTUAIRE, 30h
- SEM. 2 – AÉROPORTS : EXPLOITATION AÉROPORTUAIRE, 30h
- SEM. 3 – COMPAGNIES : MANAGEMENT DES COMPAGNIES AÉRIENNES, 30h
- SEM. 4 – COMPAGNIES : EXPLOITATION SOL ET VOL DES COMPAGNIES AÉRIENNES, 30h
- SEM. 5 – MARKETING ET TOURISME, 30h
- SEM. 6 – DROIT AÉRIEN : LE CADRE JURIDIQUE INTERNATIONAL DU TRANSPORT AÉRIEN, 30h
- SEM. 7 – DROIT AÉRIEN : LES ACTEURS JURIDIQUES DU TRANSPORT AÉRIEN, 30h

- SEM. 8 – LA SÉCURITÉ AÉRIENNE, 30h
- SEM. 9 – LA SÛRETÉ AÉRIENNE, 30h
- SEM. 10 – COMMUNICATION ET GESTION DE CRISE, 30h
- SEM. 11 – ASSURANCES AÉRIENNES ET SPATIALES, 30h
- SEM. 12 – FRET AÉRIEN, 30h
- SEM. 13 – LA QUALITÉ DANS L'AÉRONAUTIQUE, 30h
- SEM. 14 – DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE TRANSPORT AÉRIEN, 30h

### UE 2 – MÉMOIRE PROFESSIONNEL

### UE 3 – STAGES (facultatif)